

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

« SOMNOMED » : La société SomnoMed France S.A.S., Société par Actions Simplifiée, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 534 084 009, ayant son siège social 21 Place de la République 75003 Paris (France) et son établissement principal où est exercée l'activité du laboratoire Les Espaces Mermoz 36 impasse Louis Blériot 44150 Ancenis (France), vendeur des PRODUITS.

« PRODUITS » : Les dispositifs médicaux, notamment les Orthèses d'avancée Mandibulaire, les accessoires et outils utilisés pour la réalisation des dispositifs médicaux, les produits d'entretien pour ces dispositifs médicaux et les prestations de services commercialisés par SOMNOMED et figurant aux catalogues SOMNOMED en vigueur.

« CLIENT » : Toute personne physique ou morale qui passe commande à SOMNOMED, que le CLIENT soit ou non l'utilisateur final (patient) et/ou le destinataire des PRODUITS, c'est-à-dire le poseur ou référent dentaire dans le cas d'une commande d'orthèse d'avancée mandibulaire.

« CONDITIONS GENERALES DE VENTE » (ci-après « CGV ») : Le présent contrat conclu entre SOMNOMED et le CLIENT dont l'objet est de définir les modalités selon lesquelles SOMNOMED s'engage à vendre les PRODUITS au CLIENT et par lesquelles le CLIENT s'engage à acquérir les PRODUITS aux conditions ci-après définies.

ARTICLE 2 - APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

2.1 Le fait de passer commande et/ou d'accepter les PRODUITS commandés emporte l'adhésion définitive, entière et sans réserve du CLIENT aux présentes CGV.

2.2 Les CGV de SOMNOMED en vigueur sont celles disponibles sur le site Internet de SOMNOMED. En cas de contradiction entre les dispositions de la présente édition papier des CGV et les dispositions de l'édition Internet, les dispositions de l'édition Internet prévaudront.

2.3 Les présentes CGV l'emportent sur les conditions pouvant figurer sur la correspondance ou les documents du CLIENT et sont applicables sur l'ensemble du territoire français y compris les DOM TOM ainsi que de la Communauté Européenne.

Toute condition contraire opposée par le CLIENT sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à SOMNOMED, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Sont nulles toutes adjonctions, ratures, modifications ou suppressions portées sur les présentes CGV qui ne seraient pas revêtues de l'approbation de SOMNOMED.

Aucune condition particulière, ni Condition Générale d'Achat du CLIENT ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de SOMNOMED, prévaloir sur les présentes CGV.

2.4 Le fait que SOMNOMED ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites CGV.

Dans l'éventualité d'accords particuliers prévus contractuellement entre SOMNOMED et le CLIENT, ces accords peuvent déroger à certaines dispositions des présentes CGV dont les autres dispositions demeurent applicables en tant que non contraires.

ARTICLE 3 - COMMANDES

3.1 Les commandes de PRODUITS sont définitives dès leur transmission par tous moyens à SOMNOMED.

Toute modification ou annulation de commande demandée par le CLIENT ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à SOMNOMED avant leur validation par SOMNOMED, soit habituellement dans les 24 heures après réception par SOMNOMED.

Les dispositifs médicaux, notamment les Orthèses d'Avancée Mandibulaire, étant fabriqués sur mesure pour un seul patient, aucune annulation de commande, ni remboursement ne sera possible après validation par SOMNOMED.

La vente est réputée valable qu'au moment de l'acceptation de chaque commande par SOMNOMED par quelque moyen que ce soit.

L'acceptation interviendra au plus tard lors de la remise des PRODUITS au CLIENT.

3.2 Le bénéfice de la commande est personnel au CLIENT et ne peut être cédé sans l'accord préalable de SOMNOMED.

ARTICLE 4 - EXPEDITION - LIVRAISON - RECEPTION

4.1 Les PRODUITS voyagent toujours aux risques et périls du CLIENT. SOMNOMED décline toute responsabilité pour les altérations, pertes, avaries survenues en cours de transport.

4.2 La livraison est effectuée soit par la remise directe des PRODUITS au CLIENT, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les locaux de SOMNOMED. Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes.

SOMNOMED est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

4.3 Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont fonction des capacités de fabrication, possibilités d'approvisionnement et de transport de SOMNOMED. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

La responsabilité de SOMNOMED ne saurait être engagée pour un retard ou un défaut de livraison.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers SOMNOMED et que les commandes ont été validées par SOMNOMED.

SOMNOMED est libérée de son obligation d'exécuter les commandes lors de la survenance d'événement de force majeure rendant impossible toute livraison.

4.4 La réception résulte de la signature par le CLIENT du récépissé de livraison.

Le CLIENT vérifie les PRODUITS livrés à l'arrivée et fait, le cas échéant, toute réserve en cas d'avarie ou de manquant dans les formes et le délai prévu à l'article L.133-3 du Code de Commerce.

Il appartient au CLIENT de notifier, par lettre recommandée, au transporteur ayant effectué la livraison, toute avarie ou perte constatée à l'arrivée, et ce dans un délai de trois (3) jours suivant la réception des PRODUITS, conformément à l'article L. 133-3 du Code de Commerce, et généralement d'exercer tout recours contre le transporteur.

A défaut de ces réserves, la responsabilité de SOMNOMED ne peut être mise en cause.

Le CLIENT s'engage à ne pas retarder la réception.

ARTICLE 5 - PRIX

A défaut de convention expresse et écrite entre les parties, les prix des PRODUITS figurant dans la brochure de SOMNOMED (Tarif Général) sont donnés à titre indicatif, la facturation étant toujours établie sur la base des prix en vigueur au jour de l'expédition et pour certains PRODUITS, au prix déterminé par les dispositions législatives et/ou réglementaires qui leur sont applicables, notamment les tarifs inscrits sur la liste des produits et prestations remboursés LPPR pour les dispositifs médicaux pris en charge par la sécurité sociale.

Les conditions commerciales mentionnées sur les devis et/ou factures pro forma émises par SOMNOMED sont valables trois (3) mois.

Les prix s'entendent hors taxes, départ « A l'usine », TVA au taux légal en sus.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français et communautaires, ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit, sont à la charge du CLIENT.

ARTICLE 6 - PAIEMENT- PENALITE DE RETARD

6.1 Le montant des commandes est payable à l'avance par chèque ou virement sur le compte de SOMNOMED. Les commandes ne seront validées et lancées en fabrication par SOMNOMED qu'à réception du paiement.

Les dispositifs médicaux, notamment les Orthèses d'Avancée Mandibulaire, étant fabriqués sur mesure pour un seul patient, aucun remboursement ne sera possible après validation de la commande par SOMNOMED.

Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé.

Le montant des factures ne peut en aucun cas être minoré par le CLIENT des sommes qui peuvent lui être éventuellement dues par SOMNOMED.

En cas de paiement exceptionnellement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque, impliquant l'obligation de payer, mais leur règlement effectif à l'échéance convenue. Toute réclamation du CLIENT ne peut en aucun cas avoir pour effet de différer ou suspendre les paiements.

6.2 En cas de retard de paiement ou de chèque faisant l'objet d'une opposition par la banque émettrice (pour manque de provision, perte ou vol), SOMNOMED pourra suspendre toutes les commandes en cours jusqu'à complet paiement par le CLIENT de ses encours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Afin de permettre de limiter les avances de frais pour le CLIENT, les chèques sont mis à l'encaissement 30 jours net après la date de facturation pour le règlement des dispositifs médicaux (notamment pour les orthèses d'avancée mandibulaire) et 7 jours net après la date de facturation pour le règlement des autres produits et prestations.

Aussi toute somme non payée à l'échéance prévue, suite notamment à un chèque faisant l'objet d'une opposition par la banque émettrice (pour manque de provision, perte ou vol), entraîne automatiquement l'application de pénalités de retard d'un montant égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, exigibles le jour suivant la date de règlement définie ci-avant. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ est due dès le premier jour de retard de paiement. (Articles L441-3, L441-6 et D441-5 du Code de Commerce).

Tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues par le CLIENT et autres frais d'opposition bancaire sont à la charge du CLIENT.

ARTICLE 7 - RESERVE DE PROPRIETE

7.1 SOMNOMED conserve l'entière propriété des PRODUITS jusqu'au paiement intégral du prix, des frais annexes et des taxes.

7.2 En cas de non-paiement à l'échéance indiquée ci-avant ou dans le cas où le CLIENT fait l'objet avant le paiement intégral d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, SOMNOMED se réserve le droit de demander la restitution des PRODUITS par lettre recommandée avec avis de réception aux conditions prévues aux articles 1599 et 2279 du Code civil.

SOMNOMED et son transporteur sont autorisés à pénétrer pendant les heures ouvrées du CLIENT dans les locaux où se trouvent les PRODUITS, pour procéder à leur enlèvement.

En conséquence, en cas de reprise des PRODUITS, les avances et acomptes versés par le CLIENT resteront acquis définitivement à SOMNOMED.

7.3 Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle dès la livraison des PRODUITS par SOMNOMED au transporteur ou expéditeur au transfert au CLIENT des risques de perte ou de détérioration des PRODUITS soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

**ARTICLE 8 - GARANTIE - RECLAMATIONS QUALITE - LIMITATIONS DE
RESPONSABILITE**

8.1 SOMNOMED garantit que les PRODUITS livrés sont conformes à la réglementation en vigueur et aux spécifications telles que stipulées dans les notices pendant la durée de validité des PRODUITS livrés sous réserve que les conditions de conservation et d'utilisation des PRODUITS aient été respectées conformément aux instructions d'utilisation et d'entretien de SOMNOMED.

8.2 Toute réclamation portant sur la qualité des PRODUITS livrés devra être notifiée à SOMNOMED dans les plus brefs délais et le CLIENT devra suivre la Procédure Réclamation Qualité Produits en vigueur telle que communiquée au CLIENT.

Il appartiendra au CLIENT de fournir toute justification quant à la réalité de ses réclamations.

Toute éventuelle mise en cause de la qualité des PRODUITS ne dispense pas le CLIENT de payer le prix dû à l'échéance.

8.3 Seul le praticien spécialiste ayant passé la commande auprès de SOMNOMED est responsable de la mise en bouche et de l'adaptation du dispositif médical sur le patient.

En cas de douleurs anormales constatées sur le CLIENT ou patient, les PRODUITS doivent être renvoyés à SOMNOMED avec de nouvelles empreintes dentaires et occlusales pour effectuer les ajustements nécessaires.

Toute détérioration constatée sur les PRODUITS et clairement liée à des actes de modifications des PRODUITS par une personne autre que du personnel SOMNOMED habilité, fera annuler la dans son intégralité la garantie des PRODUITS.

8.4 SOMNOMED ne pourra en aucun cas être tenu responsable, que ce soit au titre d'une action en responsabilité contractuelle, en responsabilité délictuelle ou toute autre action, de tout dommage direct ou indirect, incident ou accessoire, ou de quelque nature qu'il soit ou de tout préjudice y compris mais non limitatif, de préjudice financier et commercial, tel que notamment la perte de bénéfices, de chiffre d'affaires, de clientèle ou de données, résultant de l'utilisation des PRODUITS.

ARTICLE 9 - RETOURS DES PRODUITS

A l'exclusion de cas de réclamation portant sur la qualité des PRODUITS, tout retour de PRODUIT, notamment, de retour en cas d'erreur de commande du CLIENT, devra faire l'objet d'un accord formel entre SOMNOMED et le CLIENT. Suivant l'accord de SOMNOMED, les PRODUITS renvoyés devront être accompagnés d'un Bordereau de Livraison de Retour préalablement remis au CLIENT par SOMNOMED et devront être retournés intégralement à SOMNOMED dans l'état où ils ont été livrés, conservés dans les emballages d'origine. Les PRODUITS seront envoyés à SOMNOMED par un transporteur mandaté par SOMNOMED à cet effet.

Aucun retour de PRODUIT ne pourra être accepté en cas de non-respect du Mode Opérateur Retour de SOMNOMED décrit ci-avant.

ARTICLE 10 - MARQUES ET DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE - UTILISATION DES PRODUITS - REVENTE DE PRODUITS

SOMNOMED ainsi que tous les signes et appellations distinctifs portés sur les PRODUITS sont des marques déposées dont l'usage n'est pas concédé au CLIENT par le présent contrat.

Les présentes CGV n'impliquent aucun transfert de licence de brevet ou de tous autres droits de propriété industrielle quelconques ou de droits de commercialisation et/ou de distribution de la part de SOMNOMED au profit du CLIENT sur les PRODUITS cédés. Le CLIENT devra se conformer à toutes les lois, règlements et/ou directives applicables à l'utilisation des PRODUITS. Le CLIENT atteste que l'utilisation des PRODUITS relève à titre exclusif de son entière responsabilité sans que la responsabilité de SOMNOMED puisse être recherchée d'une façon quelconque en cas de plaintes, dommages ou pertes pouvant découler de l'utilisation des PRODUITS par le CLIENT. Toute revente de PRODUIT devra être soumise à l'accord préalable de SOMNOMED et se fera aux conditions générales de SOMNOMED.

ARTICLE 11 - INFORMATIQUE ET LIBERTE - DROIT DE COMMUNICATION

Conformément à la Loi Informatique et Libertés en vigueur, SOMNOMED s'engage à conserver la confidentialité la plus stricte quant aux données personnelles qui lui sont communiquées par le CLIENT. Toute personne physique, justifiant de son identité, peut exercer son droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des informations la concernant et figurant dans les fichiers informatiques de SOMNOMED, sur demande adressée au Correspondant Informatique et Liberté (CIL) de SOMNOMED par courrier ou mail :

Frantz Jaeger - SomnoMed France SAS Les espaces Mermoz - 36 Impasse Louis Blériot -
44150 – Ancenis

fjaeger@somnomed.com

ARTICLE 12 - PORTEE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Toutes les contestations relatives aux présentes CGV seront soumises au Tribunal de Commerce de Nantes.